

Rapporteur : **Monsieur Brahim BENZERGA**

**OBJET :** **Avenant à la convention de mise à disposition des locaux pour le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) Oz'aventure au centre social d'Ozon.**

*Mesdames, Messieurs,*

*La commune de Châtellerault a procédé à la construction d'un bâtiment dédié à la mise en place d'un accueil de loisirs sans hébergement sur le quartier d'Ozon. Cet équipement ouvre ses portes le 4 juillet 2011 à l'entrée du parc Sudreau.*

*Le conseil municipal du 19 mai 2011 a autorisé le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition à l'association gestionnaire du centre social d'Ozon les locaux nécessaires au déroulement de l'activité.*

*Pour assurer le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement Oz'aventure, la collectivité a procédé à l'achat du mobilier administratif et pédagogique, du matériel d'équipement d'entretien, du matériel pour l'office et du mobilier pour la salle de restauration.*

*La commune propose de mettre à disposition l'ensemble de ce matériel en précisant les obligations réciproques dans le cadre d'un avenant à la convention de mise à disposition des locaux.*

\* \* \* \* \*

**VU** la délibération n°30 du conseil municipal du 3 décembre 2009 relative à la construction de l'ALSH,

**VU** la délibération n°27 du conseil municipal du 19 mai 2011 relative à la mise à disposition des locaux au profit de l'association du centre social,

**VU** la délibération n°18 du conseil municipal du 20 janvier 2011 relative à la demande de subvention de 52 888 € auprès de la CAF de la Vienne pour l'acquisition de mobilier et matériel,

**CONSIDERANT** la construction d'un nouvel équipement destiné à un ALSH par la commune de Châtellerault et la mise à disposition des locaux au centre social d'Ozon,

**CONSIDERANT** l'acquisition par la commune de Châtellerault du mobilier nécessaire au fonctionnement de l'ALSH,

Le conseil municipal ayant délibéré décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'avenant ci-joint à la convention de mise à disposition des locaux avec l'association des usagers du Centre social et culturel de la Plaine d'Ozon.,

**UNANIMITE**